



La nouvelle énergie du bâtiment



DEVELOPPEMENT DURABLE

l'ECO Artisan

**Pour l'amélioration de la performance énergétique
des bâtiments existants**



I / CONSTAT :
le développement durable plus qu'une posture un
plan d'actions



- 2 principaux signaux d'alarme :

1/ La raréfaction annoncée des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, uranium...)

2/ Les changements climatiques



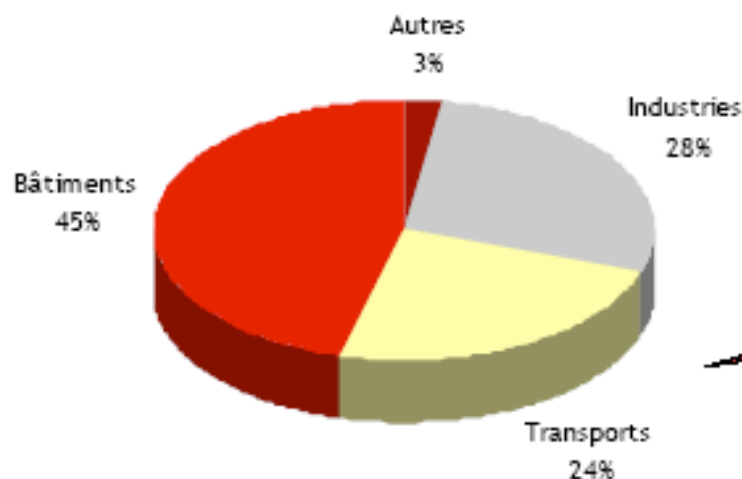
- **1968**: Club de Rome la croissance économique remise en question du fait de ses répercutions sur l'environnement
- **1972** : 1er Sommet de la terre à Stockholm, interactions entre économie et écologie et développement des pays Nord / Sud
- **1992**: 2ème Sommet de la Terre, adoption de la Convention de Rio et de l'Agenda 21.
- **1997** : Accords de Kyōto : décisions des pays industrialisés de réduire des gaz à effets de serre
- **2002** : Sommet de Johannesburg : traité prenant position sur la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité.
- **2005** : Entrée en vigueur du protocole de Kyōto sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre.
- **2007**: Grenelle de l'environnement en France : sensibilisation de tous les acteurs de la société pour le développement durable



- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- 20 %
- Augmentation de l'efficacité énergétique :
+ 20 %
- Accroissement de la part des énergies renouvelables
+ 20 %



- Le bâtiment en première ligne !
le plus gros consommateur d'énergie, en France

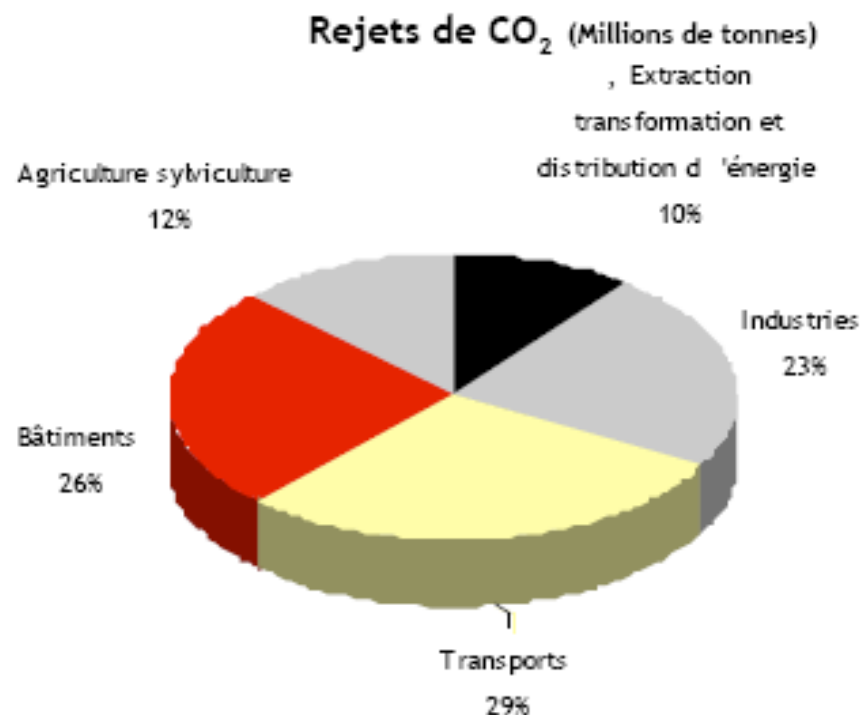


Principalement - Chauffage
et
- Eau chaude

L'énergie consommée (Millions de tonnes équivalent pétrole)



- Le bâtiment en première ligne !
2ème émetteur de gaz à effet de serre



Dans le bâtiment, **l'habitat est concerné en priorité**

- L'habitat représente **70 %** des émissions de gaz à effet de serre (contre 30 % pour le tertiaire)
- La consommation d'énergie primaire moyenne actuelle du parc logement : **250 – 260 KWhEP/m² par an**
- Le parc logement existant s'élève à **31,3 millions d'unités** dont
 1. 17,7 millions de logements individuels
 2. 13,6 millions de logements collectifs (dont 3 millions de résidences secondaires)
- Le parc s'accroît d'environ **400 000 logements supplémentaires tous les ans.**



II / LES REGLEMENTATIONS THERMIQUES



- Objectifs affichés pour le bâtiment

Rendre les logements plus économiques en énergie et diminuer les gaz à effet de serre - GES des bâtiments, dans un délai très court, avec des objectifs extrêmement ambitieux.



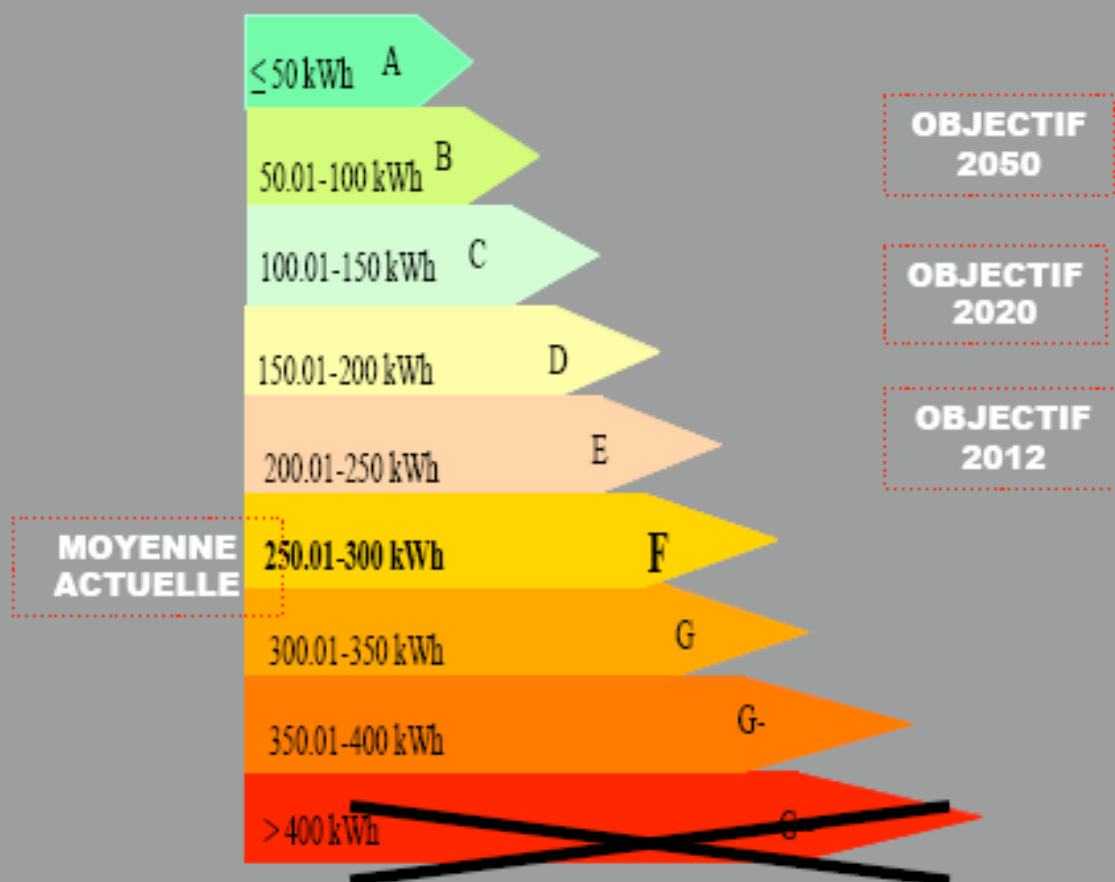
La performance énergétique devient la priorité de la qualité des bâtiments



- d'informer, de sensibiliser et de motiver les particuliers car ce sont eux qui sont à l'origine des travaux.
- de lancer un vaste programme de recherche et de développement pour trouver les solutions techniques adaptées.
- d'accompagner les entreprises dans ces mutations professionnelles, par des formations appropriées

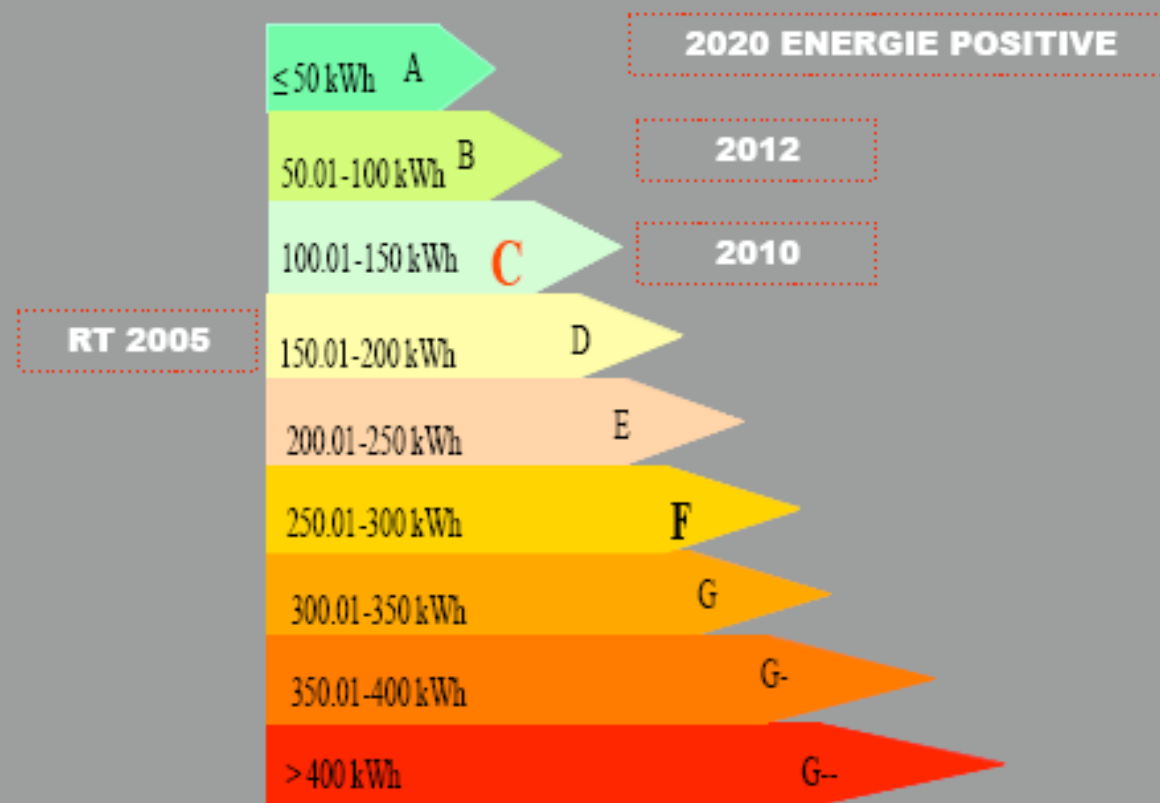


Les objectifs du « GRENELLE de l'environnement en France » Pour le BÂTIMENT EXISTANT

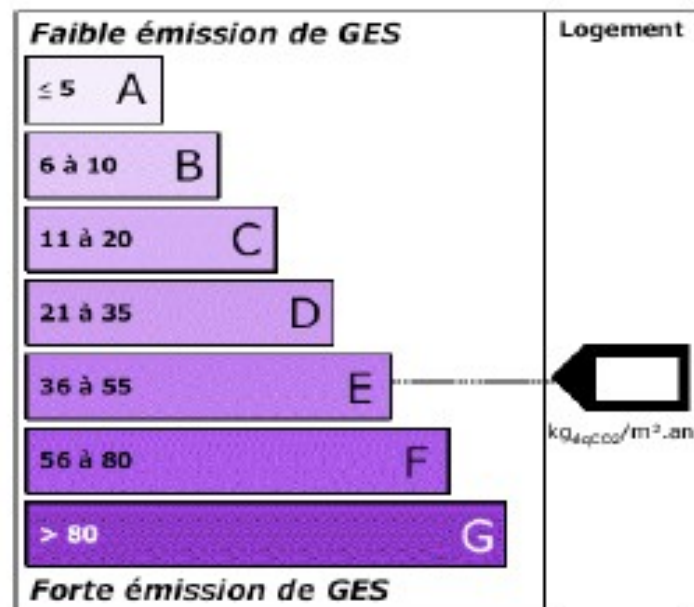
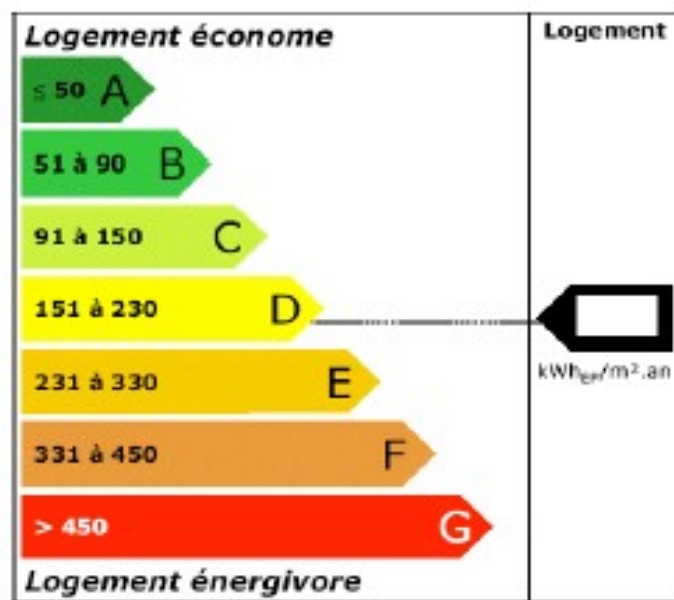


On raisonne ici en moyenne sur le parc, étant entendu que certains bâtiments se situeront au-dessus des seuils, tandis que d'autres se situeront au-dessous.

Les objectifs du « GRENELLE de l'environnement en France »
Pour la CONSTRUCTION NEUVE :
Des bâtiments à énergie positive en 2020



- Une étiquette pour sensibiliser le particulier



- Novembre 2007 : entrée en vigueur de la réglementation dite « élément par élément » qui impose des exigences minimales en matière de performance thermique des produits, des équipements ou des systèmes, lorsque des travaux sont entrepris.

Conséquences

- **A l'égard des fabricants et des industriels:** une volonté d'éliminer du marché tous les produits dont les performances énergétiques seraient médiocres.
- **A l'égard des entreprises :** un devoir de vigilance accru



III / LES CONSÉQUENCES POUR LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT



- représentent **98 %** des entreprises du bâtiment
- réalisent **58 % de leur C.A.** dans l'entretien-amélioration
- détiennent **81 %** du marché des particuliers



- Un accroissement d'activité en perspective...
La CAPEB évalue à 600 milliards d'euros la rénovation thermique des logements existants en France (en moyenne 15 à 30 000 euros pour les 31 millions de foyers)
... accompagné par des dispositifs de financements efficaces pour soutenir la demande des particuliers.



Des perspectives de croissance considérables pour les entreprises artisanales et ce ...pour les 40 ans à venir !



Un marché porteur qui se traduit déjà par :

- un renforcement de la concurrence traditionnelle,
- mais aussi **l'émergence de nouveaux opérateurs** commercialement dynamiques, rassurants et attractifs : réseaux des fabricants, fournisseurs d'énergie, les réseaux conseillés par les grandes surfaces de bricolage (GSB)...



Un nouveau challenge pour les entreprises artisanales
avec la nécessité de s'organiser
pour éviter les risques de sous-traitance ou de
dépendance à des opérateurs extérieurs



- Sur l'affichage de leurs compétences
- Sur la qualité de leurs conseils dans le domaine énergétique
- Et sur la vérification de la qualité des travaux effectués



Un nouveau challenge pour les entreprises artisanales
MAIS avec la nécessité de s'organiser
pour répondre à ces demandes



- Créer un nouveau métier de "rénovateurs énergétiques", spécialistes d'une toute nouvelle spécialité et provoquant ainsi l'apparition d'un type nouveau d'entreprises « générales ».
- S'appuyer sur les métiers existants en accompagnant leur évolution afin qu'ils puissent répondre à la demande,



La CAPEB a fait le choix de s'appuyer sur les métiers existants



1- L'exigence d'une nouvelle compétence permettant :

- de disposer de connaissance générale des savoirs et techniques liés à la maîtrise de la performance énergétique des bâtiments,
- de remplir pleinement son **DEVOIR DE CONSEIL**



**La maîtrise de la performance énergétique
est une nouvelle condition de la compétence**



2- ... transversale aux différents métiers :

- La performance énergétique d'un bâtiment donné dépend, bien entendu de l'ensemble des éléments du bâti et des équipements et ne peut donc être appréhendée que de façon globale et transversale aux différents métiers.



**Le développement durable dépasse
les frontières strictes des métiers.**



- **renforcer le rôle de conseil professionnel** et indépendant que l'artisan a toujours exercé déjà auprès de sa clientèle.
- **associer les métiers de l'artisanat à une finalité de préservation de la planète** dans une approche pragmatique, volontaire et rationnelle.
- **mettre en valeur l'indépendance** de l'entreprise artisanale.
- **revaloriser les métiers de l'artisanat** (notamment auprès des jeunes) en renvoyant l'image d'un secteur moderne et conscient des enjeux majeurs de notre société.



IV / LA SOLUTION CAPEB :

LES ECO ARTISANS



**Différencier et valoriser les artisans qui seront capables
de répondre aux enjeux de la rénovation thermique**



Création d'une marque
ECO Artisan

C'est aussi une marque déposée par la CAPEB, qui sera gérée par un organisme indépendant



- Une démarche volontaire
- Individuelle de l'entreprise
- Ouverte à l'ensemble des entreprises
- Reposant sur 3 grands engagements



- **Engagement n°1 : une compétence en évaluation thermique globale**

Proposer systématiquement à son client et être capable de réaliser, une évaluation des performances thermiques globales de son logement.

En matière de qualité de services :

Fournir cette évaluation dans le délai convenu avec le client

Donner suite dès le premier contact



Mise à disposition par la CAPEB de formations aux économies d'énergie¹ et identification de logiciels d'évaluation thermique



Engagement n°2 : fournir un conseil global

- Conseiller à son client des techniques cohérentes, améliorant l'efficacité thermique de son logement (isolation, menuiseries extérieures, système de chauffage et ECS, énergie, ventilation, etc.) en fonction des demandes et possibilités du client.

[Pour l'artisan, il ne s'agit pas de se substituer à un autre métier que le sien mais de fournir un conseil avisé sur des possibilités de travaux concourant à de meilleures performances énergétiques]



Engagement n°3 : réaliser des travaux et contrôler leur qualité

- Proposer des solutions adaptées et efficaces (le cas échéant des nouveaux matériaux, des énergies renouvelables...) dans son corps de métier,
- Etablir des devis avec des variantes en vue d'optimiser la performance énergétique
- Vérifier la qualité des travaux réalisés lors de la réception,
- Vérifier la satisfaction de son client.
 - En matière de qualité de services :
 1. *Être clairement identifiable dans ses compétences*
 2. *Fournir le devis dans le délai convenu avec son client*
 3. *Respecter les clauses du devis et ne les modifier qu'après accord de son client*





C'est faire appel à une entreprise :

- compétente dans une spécialité "nouvelle" : l'efficacité énergétique
- fiable et reconnue qui lui apporte des garanties
- en capacité de le conseiller, **en toute indépendance** pour améliorer l'efficacité énergétique de son logement





- une réponse pertinente et durable face à la montée de la concurrence.
- une compétence métier renforcée.
- une démarche engageante qui contribue au positionnement de l'entreprise ainsi qu'à sa valorisation (économique et citoyenne).
- Une opportunité à moyen terme pour travailler en réseau.





La nouvelle énergie du bâtiment

